



Mairie de Cahus

Le Bourg

46130 CAHUS

05 65 33 88 28

mairie.cahus@wanadoo.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 03 Septembre 2020

Étaient présents : Catherine Albert, Anne Audibert, Kevin Gouvard, Jean-Claude Kelsch, Geoffroy Latapie, Claude Lavergne, Nicolas Papon, , Aurore Perony.

Étaient excusés : Thierry CAS (pouvoir à C. Lavergne), Maryline Linard (pouvoir à C. Albert)

Était absent : Alexis Poeydemenge

Était absent en début de séance : Geoffroy Latapie

Début de la séance : 19h00

M. Nicolas Papon est désigné secrétaire de séance.

◆ **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 Juillet 2020 :**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés (9 voix).

Arrivée de M. Geoffroy Latapie à 19h20.

◆ **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :**

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les Communes et l'Intercommunalité. Un membre du Conseil Municipal doit être élu à cette commission.

Madame le Maire se propose d'occuper ce poste.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 10 voix (unanimité des présents ou représentés)

◆ **Composition du renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales :**

La commission est chargée de s'assurer de la régularité des listes électorales au moins une fois par an et en tout état de cause avant chaque scrutin (nouveaux inscrits, radiations...). La commission comprend un titulaire et un suppléant conseillers municipaux auxquels s'ajoutent deux titulaires et deux suppléants choisis par l'Administration (représentant de l'État et Tribunal de Grande Instance) parmi les noms d'habitants désignés par le Conseil Municipal. Cette commission est valable pour la durée du mandat. La liste suivante est proposée :

Un conseiller municipal titulaire : Aurore PERONY

Un conseiller municipal suppléante : Anne AUDIBERT

Désignation d'un délégué de l'administration titulaire : Michel PAPON

Désignation d'un délégué de l'administration suppléant : Bernard DEPARDON

Désignation d'un délégué du tribunal judiciaire titulaire : Robert BILLOUX

Désignation d'un délégué du tribunal judiciaire suppléante : Maryse LAVERGNE

◆ Composition des commissions CAUVALDOR

• Commissions thématiques

CAUVALDOR va constituer 10 commissions thématiques intercommunales. Afin de limiter le nombre de personnes dans les commissions, chaque Commune sera représentée par un titulaire dans 5 commissions seulement. 5 autres membres seront suppléants dans les 5 commissions pour lesquelles la Commune n'a pas de titulaire. Ces commissions sont ouvertes à tous les conseillers municipaux et communautaires. Le Conseil Municipal a établi les listes suivantes :

Membres titulaires	
Activités et équipements sportifs	Nicolas Papon
Économie, tourisme, artisanat et commerce	Aurore Pérony
Politique patrimoniale et paysagère, cœur de village et requalification urbaine	Claude Lavergne
Culture	Thierry Cas
Enfance et jeunesse	Cathy Albert

Membres suppléants	
Agriculture, agroalimentaire, abattoirs, viticulture et trufficulture	Geoffroy Latapie
Actions sociales et solidarités	Anne Audibert
Transition écologique, développement durable, alimentation durable, filière bois et circuits courts	Claude Lavergne
Services à la population	Maryline Linard
Urbanisme, planification et ADS	Alexis Poeydemenge

• Commissions techniques

Ces commissions sont ouvertes aux seuls conseillers communautaires.

Membres titulaires	
Finances, budget et fiscalité	Cathy Albert
Bâtiments, réseaux, numérique et nouvelles technologies	Jean-Claude Kelsch

• Commission spécifique

Cette commission est ouverte aux conseillers municipaux et communautaires.

Membres titulaires	
Voirie et chemins : Commission de secteur	Kevin Gouvard

◆ Délibération concernant une embauche supplémentaire

Madame le Maire propose d'embaucher une personne pour venir en renfort de l'agent technique. Il est souhaité que cela se fasse grâce au dispositif PEC (Parcours Emploi Compétences). Ce dispositif facilite l'accès à la formation avec pour objectif l'emploi durable des personnes éloignées du marché du travail.

Le taux de prise en charge par l'Administration serait de 40% (Base Smic brut).

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 10 voix (unanimité des présents ou représentés)

◆ Délibération concernant l'achat d'une tondeuse :

Plusieurs devis ont été demandés concernant l'achat d'une tondeuse nécessaire à l'entretien de certains terrains (cimetière, tour du lac...). Parmi ces devis, le plus bas est celui de l'entreprise Boy Cycles de Bretenoux (989,25 € HT) pour un équipement correspondant à nos besoins. Il est donc proposé d'effectuer cet achat.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 10 voix (unanimité des présents ou représentés)

◆ Questions diverses

Une journée citoyenne sera organisée le 26 septembre 2020. Au cours de cette journée, différents travaux sur la Commune seront proposés.

Une réunion se tiendra en Mairie le mercredi 9 septembre 2020 à 18h30 pour organiser cette journée.